

REGLEMENT DE L'EPREUVE:

La Nocturne d'Auribail permet à un pilote licencié FFM de participer à une épreuve indépendante du championnat de ligue régional.

Cette épreuve se déroulera de la façon suivante :

1) COURSE INDIVIDUELLE:

Après les essais, séance chrono qui déterminera l'entrée en grille pour les manches. Chaque pilote s'engage dans sa catégorie (MX1, MX2, Régional). Les huit meilleurs pilotes au chronos s'affronteront dans un duel sur un tour.

En soirée : les pilotes MX1 et MX2 feront deux manches ,ainsi qu'une super finale commune par élimination, (voir art. 7).

Les pilotes inscrits en catégorie régionale (pilotes ne participant pas au championnat Midi-Pyrénées ou Occitanie) feront trois manches (voir art 7).

2) MANCHE PAR EQUIPE - 10 équipes :

Tout pilote qui le souhaite pourra rejoindre une équipe de 3 participants (1 MX1, 1 MX2 et 1 Open) au nom d'un sponsor. Ces équipes sont constituées par un sponsor et le représenteront. Ces équipes de 3 pilotes rouleront ensemble sur une manche de 10 min + 1 T.



REGLEMENT COURSE INDIVIDUELLE:

Art.1 - Catégories

MX2

Ouvert aux pilotes NJ3C, NCO, LUE et INTER FFM

Cylindrées imposées : de 100cc à125cc 2 temps ou de 175cc à 250 4 temps

MX1

Ouvert aux pilotes NJ3C, NCO, LUE et INTER FFM

Cylindrées imposées : de 126cc à 500cc 2 temps et 251cc à 650cc 4 temps

Régionaux

MX1 et MX2 ensemble

Ouvert aux pilotes: NJ3C et NCO

Cylindrées imposées: de 100cc à 500cc 2 temps ou de 175cc à 650cc 4 temps

Art.2 - Coureurs admis

La Nocturne 2018 est réservée aux pilotes licenciés dans un club affilié FFM. Les coureurs qui enverront leur demande d'engagement dans les délais de l'Art.3 seront acceptés (dans la limite des capacités du club organisateur).

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES L'EPREUVE.

Art.3 – Engagements à la Nocturne 2018

Les engagements aux diverses courses sont gérés sur le site ENGAGE SPORT avec paiement par CB jusqu'à J- 20 avant la manifestation, 42€ (transpondeur compris). Passé ce délai, 62 €. Les engagements seront clos à J- 6 avant l'épreuve. Les pilotes absents devront s'excuser auprès du Président du club et lui adresser, un certificat médical original, ceci 24 heures maxi après l'épreuve. Pour tout désistement jusqu'à J-15 avant la manifestation (hors certificat médical) la somme de 15 € sera retenue. La caution du transpondeur est de 200 € à l'ordre de la ligue Occitanie. Tout transpondeur non restitué dans les 5 jours, la caution sera encaissée par la ligue.



Art.4 - Essais

Une séance de 20 min par catégorie avec essais libres et chronométrés dans la séance. Tout pilote n'ayant pas complété au minimum un tour aux essais, se verra refuser le départ de la course.

Art.5- Ordre d'appel sur la grille de départ

Tous les pilotes devront passer par des essais chronométrés qui détermineront l'ordre d'entrée sur la grille pour les manches.

Dès que la procédure de départ est engagée, l'accès au parc d'attente est fermé et les retardataires sont exclus de la manche.

Art.6: PARC FERMÉ / DÉPART

Pilotes et machines devront impérativement être présents **en parc fermé 5 min avant leur heure de départ** et les pilotes arrivés en retard rentreront en dernier sur la grille. Les départs seront donnés pour toutes les épreuves à l'aide d'une herse de départ homologuée, à l'exclusion de tout autre moyen.

Les 15 et 5 secondes devront être annoncées avant le baisser de la herse, de laquelle les roues avant des motos ne devront être éloignées de plus de 50 centimètres. Les Commissaires Sportifs veilleront au bon déroulement des départs.

Art.7 - Courses

Pour la catégorie MX1 et MX2: Deux manches de 10 min + 1T .+ une Superfinale (à l'Américaine, par élimination) avec les Top 15 du MX1 et MX2.

Pour la catégorie Régionale: Trois manches de 10 min + 1T

L'ACCES AU PARC PANNEAUTEUR EST UNIQUEMENT RESERVE AUX LICENCIES (Muni d'une licence FFM de l'année en cours sauf LDI ou du Pass organisateur).



Art.8 - Primes pilotes

Des lots et primes seront remis aux pilotes à la fin de l'épreuve (Tableau disponible ultérieurement sur le site du Moto-club) Les lots seront fournis par les partenaires ou par le Club.

Art.9 - Contrôle des épreuves

Voir article correspondant de la Ligue Occitanie.

- **Art.10** Le Club pourra en cas de besoin, modifier le présent règlement pour l'adapter à une situation particulière. Pour la remise des coupes en fin de manifestation, il est demandé aux pilotes de monter sur le podium dans une tenue correcte.
- **Art.11** Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, les prescriptions de l'annexe Moto Cross de la FFM sont applicables.
- **Art.12** Dans le cas où l'organisation et le pilote s'entendraient, il y aurait possibilité de faire rouler un pilote MX2 en catégorie MX1. L'inverse n'est pas envisagé.

Contacts pour toute information:

NOCTURNE AURIBAIL 2018 – <u>auribailmotosport@gmail.com</u>